

Fiche technique

EURO|WIRE

Verre broché – 6mm

Description

Le verre broché, également appelé verre armé, est un vitrage monolithique de 6 mm d'épaisseur, renforcé par un treillis métallique en acier. Il est homologué selon les **normes UL9, UL10B et UL10C**, garantissant sa performance en tant que vitrage coupe-feu.

Caractéristiques et performances

- Vitrage coupe-feu homologué – Retarde la propagation des flammes et de la fumée.
- Treillis métallique intégré – Offre une barrière temporaire contre le feu.
- Durée de résistance au feu : selon les conditions d'installation et les normes UL applicables.
- Installation polyvalente – Compatible avec les portes vitrées, fenêtres, impostes et cloisons fixes nécessitant une protection contre le feu.
- Utilisation intérieure et extérieure – Adapté aux bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels.

Applications et compatibilité

- Peut être installé dans des cadres en acier et en aluminium homologués coupe-feu.
- Convient aux ouvertures vitrées de petites et moyennes dimensions, selon les recommandations des normes UL.
- Non recommandé pour les façades extérieures soumises à des chocs thermiques élevés.
- Incompatible avec les unités de vitrage isolant (double ou triple vitrage) en raison de la présence du treillis métallique.

Important

Bien que ce vitrage coupe-feu ralentisse la propagation des flammes et de la fumée, il ne bloque pas la chaleur radiante. Pour une protection thermique avancée, nous recommandons la famille de produit FireLite de TGP. Contactez Euroverre pour plus d'informations.

Certification et conformité

Le verre broché est certifié coupe-feu selon les normes UL-C (fichier KCMZ7.R8157) et répond aux exigences de résistance aux flammes et à la fumée. Son installation doit être effectuée selon les critères UL-C et les spécifications du fabricant.

Précautions et responsabilités

Les architectes et consultants en code du bâtiment doivent :

- Vérifier la conformité du verre broché avec les exigences locales du Code du Bâtiment.
- S'assurer que son intégration respecte les normes de sécurité incendie en vigueur.
- Tenir compte des propriétés mécaniques et thermiques du verre en fonction de son environnement d'installation.